

Description

L'employé ou l'employée de bateaux sur les lacs, appelés aussi matelots, sont des personnes polyvalentes qui exercent leur activité au sein de compagnies de navigation lacustre. La nature de leur travail est essentiellement saisonnière et varie en fonction de leur position hiérarchique et du service auquel ils sont affectés. D'avril à octobre, période de navigation, ils travaillent sur les bateaux qui sillonnent les lacs. Durant le reste de l'année, ils sont principalement occupés à l'entretien, certains bateaux étant complètement rénovés et remis à neuf lors de la pause hivernale.

Leurs principales activités consistent à:

Période estivale, navigation

- participer aux manoeuvres d'accostage et à l'amarrage;
- aider les personnes âgées ou handicapées à monter et à descendre du bateau;
- vendre les billets, renseigner les passagers, gérer les réservations, contrôler la validité des titres de transport;
- servir des boissons et de la petite restauration;
- nettoyer les sièges et les tables, le pont, les sanitaires; gérer le stock de produits de nettoyage;

En tant que mécanicien ou mécanicienne (appelés aussi machinistes):

- mettre les moteurs en marche, les régler pour obtenir le meilleur rendement possible, surveiller la consommation de carburant et passer les commandes, si nécessaire;

Comme timonier ou timonière (adjoints du capitaine), sous la responsabilité du capitaine:

- manoeuvrer à l'accostage et au départ, tenir le gouvernail, guider le bateau à vue ou à l'aide d'un radar ou d'autres instruments; communiquer par téléphone ou par radiotéléphone;

Période hivernale, réparations

- réviser les moteurs, les pompes, les systèmes de commande; démonter les pièces usagées, les réparer ou les remplacer par des neuves;
- revoir le circuit électrique, changer les câbles défectueux;
- nettoyer complètement les bateaux;
- éliminer la rouille, décaper, peindre;
- réparer ou changer le mobilier (tables, chaises, banquettes); nettoyer ou remplacer la moquette, les sols; traiter la boiserie.

Environnement de travail

L'employé ou l'employée de bateaux sur les lacs travaillent principalement en équipe, souvent à l'extérieur, exposés aux variations climatiques (soleil, intempéries, etc.). Leurs horaires de travail varient selon la saison. En été, les journées sur le bateau sont longues (jours fériés et week-ends compris). Les nombreuses heures supplémentaires qu'ils effectuent sont récupérées en jours de vacances durant la basse saison.

Formation

La formation d'employé ou d'employée de bateaux sur les lacs s'acquiert en emploi.

Lieux

- sur les bateaux d'une compagnie de navigation lacustre.

Durée

- variable d'une compagnie à l'autre et en fonction de la formation professionnelle antérieure de l'employé-e.

Conditions d'admission (variables selon la compagnie)

- CFC dans une des branches utiles dans la navigation: mécanique, menuiserie-ébénisterie, électricité, construction métallique, peinture, etc.;
- bonne santé, bonne vue, bonne ouïe;
- savoir nager.

Contenu

Les compagnies de navigation lacustre se chargent de la formation spécifique des professionnels. En règle générale, celle-ci comprend:

- un tronc commun, destiné à former des bateliers-contrôleurs, aptes à lancer la corde, installer la passerelle, connaître le nom des stations ainsi que les horaires;
- le choix entre trois voies: la mécanique (ou machine sur les bateaux à vapeur), la caisse ou le timon.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitude à travailler en équipe
- Capacité à s'adapter à un horaire irrégulier ou de nuit
- Résistance physique
- Sens de l'orientation
- Résistance aux variations de température
- Bonne acuité visuelle
- Bonne ouïe
- Facilité pour les langues

Perspectives professionnelles

La plupart des compagnies de navigation engagent un nombre restreint d'employés ou d'employées de bateaux sur les lacs à l'année (navigation l'été et entretien de la flotte l'hiver). A la belle saison, elles complètent temporairement leurs effectifs en fonction des besoins. Ces employés-là doivent donc trouver une autre activité professionnelle le reste de l'année.

Perfectionnement

Les employés de bateaux sur les lacs peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- contrôleur-euse de 2e classe après un an;
- contrôleur-euse de 1re classe (sous-timonier-ère) après 2 ans;
- timonier-ière;
- conducteur-trice de bateau, permis délivré par l'Office fédéral des transports, art. 79 de l'Ordonnance sur la navigation dans les eaux suisses (voir www.admin.ch/ch/f/rs/c747_201_1.html);
- aspirant-e capitaine, capitaine I, capitaine II, examens auprès de l'Office fédéral des transports;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Agent d'entretien de bateaux CFC/Agente d'entretien de bateaux CFC
- Constructeur de bateaux CFC/Constructrice de bateaux CFC
- Marin (flotte maritime suisse)/Femme marin (flotte maritime suisse)
- Matelot de la navigation intérieure CFC/Matelote de la navigation intérieure CFC

Adresses

CGN SA
Av. de Rhodanie 17
Case postale 390
1001 Lausanne
Tél.: 021 614 62 00
<http://www.cgn.ch/>

Société de navigation
Lac de Biemme SA
Rue des Bains 1a
Case postale
2501 Biemme 1
Tél.: 032 329 88 11
<http://www.lacdebiemme.ch>

Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et
Morat SA
Port de Neuchâtel
Case postale 3128
2001 Neuchâtel 1
Tél.: 032 729 96 00
<http://www.navig.ch/>